

Image not found or type unknown



Accessibilité passage du brancard

Par **Lisaline25**, le **22/07/2011** à **17:35**

Bonjour,rrnJ'aurais aimé savoir s'il existait une réglementation au sujet du passage du brancard dans l'appartement et dans les couloirs accédant à l'appartement. Selon le code de la construction, on doit pouvoir porter dans un logement ou en faire sortir une personne couchée sur un brancard (art 5 du décret de 1969).rnOn m'a parlé d'une norme de 90cm, mais y a t-il un texte justifiant ces 90cm ?!rrnD'avance merci,rnLisaline.